



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Avis à manifestation d'intérêt

L'AMF-UMOA met à jour le fichier de ses fournisseurs et prestataires

Dans le cadre des procédures de consultation restreinte, l'Autorités des marchés financiers de l'Union monétaire ouest africaine ... • (Page 05)

Recherche de financements

L'OIF et l'Université Senghor d'Alexandrie lancent une session de formation
L'OIF et l'Université Senghor d'Alexandrie organisent une ... • (Page 10)

Transformation structurelle des économies africaines • (Page 03)

« A New ROAD » appelle à un pacte de responsabilité



Programme de formation

• (Page 04)

Ecobank et VISA renforcent les compétences pratiques des MPME

Global Gateway

L'UE mobilise 4 milliards d'euros pour les entreprises des pays ACP
La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Commission européenne ont ... • (Page 02)

BCEAO

Le taux directeur porté à 3,00% à compter du 16 mars 2023
Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de ... • (Pages 04)

55ème session de la CEA

La reprise et la transformation pour réduire les inégalités et les vulnérabilités

Le Thème de la cinquante cinquième Session session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est ... • (Page 06)

Commune de Kpélé 1

Le village de Kpélé Tsiko doté d'un forage photovoltaïque
Un forage photovoltaïque a été réceptionné par le préfet de Kpélé, Mme Bléwoussi ... • (Page 11)

Ecobank **VISA**
La Banque Panafricaine
Annonce de partenariat

FONI 2023 SPONSOR OFFICIEL **AFRIK CRÉANCES**
2^e ÉDITION FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION, DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
L'intermédiation et les innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière »
02 > 05 MAI 2023 HOTEL: 02 FÉVRIER, LOMÉ - TOGO
☎ (228) 93 03 36 36 support@foni.africa
(228) 97 67 30 30 www.foni.africa
(228) 22 20 38 41 FoniAfrica

Global Gateway

L'UE mobilise 4 milliards d'euros pour les entreprises des pays ACP

La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Commission européenne ont signé le 28 février 2023 des accords portant sur un volume total de 4 milliards d'euros, consistant en un accord de garantie qui permettra de mobiliser jusqu'à 3,5 milliards d'euros de prêts et en une contribution du fonds fiduciaire à hauteur de 500 millions d'euros, dans le but de soutenir les entreprises des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) jusqu'en 2027.

• Wilson LAWSON

L'accord marque une étape importante dans le déploiement de la stratégie «Global Gateway» de l'UE et a un impact sur le développement en permettant à la BEI de renforcer non seulement les investissements publics mais aussi privés dans des domaines clés tels que la numérisation, le climat et l'énergie, les transports et la santé, dans les pays partenaires. L'accord conclu aujourd'hui se compose de deux volets. Premièrement, l'accord de garantie au titre du Fonds européen pour le développement durable Plus (FEDD +), établi par l'IVDCI — Europe dans le monde. Il permettra à la BEI d'accorder jusqu'à 3,5 milliards d'euros de prêts à des conditions favorables afin de créer des emplois et d'ouvrir des perspectives, en particulier pour les femmes et les jeunes, et de soutenir les transitions écologique et numérique dans les pays partenaires de l'UE, conformément à la stratégie «Global Gateway». Un exemple pertinent de la manière dont les ressources seront utilisées est l'accord qui a été signé la semaine dernière par la BEI et les banques locales CRDB, NMB et KCB-Tanzania, lors du Forum des entreprises UE-Tanzanie. Les lignes de crédit adossées à la garantie permettront de débloquer 270 millions d'euros en faveur des



trois banques locales tanzaniennes, qui financeront des projets bénéficiant en particulier aux femmes et faisant progresser l'économie bleue. La facilité pour la chaîne de valeur pour une agriculture verte en Afrique constitue un autre exemple. Elle permettra d'allouer des fonds aux intermédiaires de toute l'Afrique subsaharienne en vue de rétrocessions de prêt aux petites et moyennes entreprises (PME) éligibles actives dans les chaînes de valeur agroalimentaires. Les lignes de crédit accordées aux banques locales seront comprises, en moyenne, entre 10 et 25 millions d'euros environ. Deuxièmement, une contribution de l'UE d'un montant de 500 millions d'euros au fonds fiduciaire ACP, établi et géré par la BEI, afin de permettre des opérations à fort impact, qui ne seraient pas possibles autrement. Elle soutiendra, par exemple, les petites centrales d'énergie renouvelable situées dans des zones non raccordées au réseau. Ces centrales permettront un approvisionnement autonome en électricité, amélioreront

les moyens de subsistance de la population et réduiront la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et la hausse des prix de l'énergie. L'accord vient s'ajouter à l'accord de garantie de 26,7 milliards d'euros pour les prêts publics que l'UE et la BEI ont signé en mai 2022. De nouveaux investissements publics visant à déployer la stratégie «Global Gateway» sont déjà en cours. Il s'agit par exemple d'un prêt de la BEI, bénéficiant d'une couverture de l'UE, dans le domaine de la mobilité urbaine au Sénégal, signé séparément lors du forum de la BEI dans le cadre de l'initiative de l'Équipe Europe sur l'économie verte au Sénégal, qui vise à soutenir les villes durables et numériques, ainsi qu'à renforcer et à moderniser les transports publics à Dakar. Cette action illustre les investissements européens dans le couloir stratégique Dakar-Abidjan dans le but de consolider les échanges économiques dans la région, de renforcer l'intégration régionale et de stimuler la croissance durable.

Image du jour

30%
de Parts détenues par l'Etat Togolais au sein de Togo Terminal.

Le Togo détient **désormais 30% de parts** dans **la société Togo Terminal** avec deux membres supplémentaires au conseil d'administration.

REPUBLICQUE TOGOLAISE

@maritimeTG

AUX DECIDEURS...

Mauvais signal

Le marché régional de la dette publique est manifestement entré dans une zone de forte turbulence qui s'est accentuée dans la dernière semaine du mois de février.

Comme corollaire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Togo ont à peine mobilisé la moitié de leur sollicitation financière sur le marché financier.

Cette situation d'échec généralisé est la résultante de la politique monétaire de la Banque Centrale soutenant les refinancements à taux variables dans un contexte où les taux directeurs ont été revus 3 fois à la hausse en moins d'un an.

Le vendredi 24 février pour emprunter 35 milliards FCFA, le Togo a obtenu 16,62 milliards FCFA comme l'ensemble des soumissions, à peine 47% du montant mis en adjudication. Avec seulement 24,7% de cette offre provenant des investisseurs togolais.

Comme solution le Togo a finalement retenu 14,12 milliards FCFA avec les plus grandes parties en grande partie sur les bons de 12 mois (6,5 milliards FCFA) et les obligations de 3 ans (6,6 milliards FCFA), tandis qu'environ 1 milliard FCFA ont été captés sur les obligations de 5 ans.

Dans ce contexte où les investisseurs affirment de plus en plus leur exigence, l'on a enregistré des rendements moyens pondérés en progression à 5,34% pour les bons, alors que ceux des maturités de 3 ans et 5 ans sont respectivement ressortis à 7,14% et 6,77%.

Une tendance qui pourrait témoigner d'une situation inédite. Ceux qui ont marqué un intérêt pour l'achat de ces titres, essentiellement des Togolais, ont soumissionné pour 36 milliards au lieu de 35 milliards recherchés. On peut remarquer la masse d'argent qui circule dans ce pays que les gens cherchent à placer pour gagner des intérêts.

Finalement, la limite d'endettement actuelle du Togo ayant été atteinte, les instances internationales ont rappelé nos autorités à l'ordre qui, la mort dans l'âme, se sont vu contraintes de ne s'endetter pour ce mois qu'à hauteur de 11 milliards de FCFA.

D'un autre côté, bon nombre de citoyens ne savent réellement pas les contours de cette dette permanente. Le pire au Togo, c'est le mutisme des universitaires économistes. La plupart refuse de prendre la parole sur des sujets économiques sous le couvert de leur indisponibilité.

La réaction des investisseurs sur le marché financier va être scruté cette semaine. Un nouvel échec de mobilisation serait un véritable avertissement.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Transformation structurelle des économies africaines

« A New ROAD » appelle à un pacte de responsabilité

À travers un Pacte de responsabilité, les personnalités membres de « A New ROAD » premier think tank dédié aux dettes publiques africaines, appellent à la responsabilité des États, des grands groupes privés et des institutions financières afin de contribuer à la transformation et à l'industrialisation des économies africaines.

• Joël YANCLO

Le Pacte de responsabilité, en tant que document-plaidoyer, œuvre en faveur d'un meilleur financement des économies africaines. Il exprime la volonté de reconsidérer les chaînes de valeur et de mettre en œuvre des stratégies transnationales, régionales et continentales, tout en prenant mieux en compte le développement durable, la digitalisation et les droits de l'homme dans les pratiques économiques. Les membres signataires du think tank A New ROAD en appellent : à la responsabilité des États dans la promotion de la transparence et l'allocation des fonds ; à la responsabilité des grands groupes privés opérant en Afrique, pour un partage plus équilibré de la valeur au profit de l'économie régionale et du tissu des PME locales ; à la responsabilité des institutions financières pour l'adaptation de leur offre aux besoins des acteurs économiques africains. Le Pacte sera présenté à de nouvelles parties prenantes lors d'une Conférence sur le financement des économies africaines organisée par A New ROAD, qui devrait se tenir à la fin du premier semestre 2023 à Cotonou. À travers ce Pacte, le think tank A New ROAD entend sensibiliser le grand public, tout en faisant avancer la réflexion et la recherche de solutions innovantes sur le financement des économies africaines.

Appel à un Pacte de responsabilité

Responsabilité des États, d'abord, traduite (i) par un engagement de transparence, d'information et de suivi concernant l'allocation des financements mis à leur disposition, (ii) par l'engagement d'en faire bénéficier leurs jeunes et les générations

futures en les orientant vers des dépenses d'investissement créatrices d'emplois et garantes de l'accès à de meilleurs niveaux d'éducation, d'insertion professionnelle, de logement et de santé et enfin (iii) par l'engagement d'entreprendre les réformes nécessaires à l'émergence de climats d'investissements modernes, concurrentiels et transparents.

Responsabilité des grands groupes privés évoluant en Afrique, ensuite, qui doivent contribuer à l'instauration d'un partage de valeurs plus équilibré en son sein et ses proportions, au profit du tissu économique régional, tout en concourant activement à la formation des populations. **Responsabilité des institutions financières**, enfin, qui doivent d'une part adapter leurs offres et instruments financiers aux besoins des acteurs économiques continentaux qui constituent les moteurs du développement de leurs pays et, d'autre part, œuvrer pour offrir (comme dans les autres régions du monde) la plus grande cohérence entre leurs exigences en termes de rentabilité et le risque réel supporté.

Ensemble, par la ratification de ce pacte, nous espérons ainsi contribuer : à accélérer le processus de transformation et d'industrialisation des économies africaines ; repenser les chaînes de valeur et les secteurs dans lesquels les pays du continent ont un rôle à jouer, notamment grâce à des ressources démographiques conséquentes (grâce à une population jeune) et des ressources naturelles ayant un rôle critique à jouer dans les énergies renouvelables. Favoriser la création d'outils permettant l'essor de nouvelles économies, toujours plus souveraines, autonomes



et dont les principes généraux qui les sous-tendent seront cohérents avec leurs cultures, leurs identités profondes et leurs Histoires ; faire émerger de nouveaux moyens de communication structurés et engagés visant à renforcer les coopérations africaines sur la base de la solidarité et d'intérêts partagés ; encourager la définition et la mise en œuvre de stratégies transnationales, régionales voire continentales, ainsi que le développement de partenariats sud-sud, dont nous pensons qu'ils constituent une réserve de valeur entre partenaires partageant les mêmes défis ; remettre en cause et trouver des alternatives à certains raisonnements économiques datés (modèle de développement basé sur l'aide, par exemple) et/ou inadaptés aux réalités du continent, afin de sortir de la dépendance, tout en reconnaissant l'importance de l'aide au développement et des dons pour des enjeux spécifiques comme les pertes et dommages causés par le changement climatique ; permettre une meilleure compréhension et prise en compte des questions liées au changement climatique, au développement durable et aux droits de l'Homme dans

la pratique économique tant du point de vue des acteurs privés que publics.

A new ROAD en bref

A new Round-Table On

African Debts est le premier think tank dédié aux dettes publiques africaines et a pour objet de réunir différentes personnalités influentes expertes de leurs domaines afin de travailler sur le traitement des dettes et plus généralement sur le financement des économies africaines. Son ambition est de faciliter le recours au financement public autant que nécessaire, et encourager les investissements privés autant que possible. A new ROAD entend concevoir et proposer des solutions innovantes tant du point de vue de la soutenabilité de la dette publique que du financement de la relance économique. Sa mission est d'innover, d'évaluer, de proposer et de co-construire.

Les signataires, membres du think tank A New ROAD

Hamet AGUEMON, Ancien Ministre Conseiller du Président de la République du Bénin ;
Félix Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la BRVM ;
Jean-Marc Koffi BROU, Conseiller spécial du Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;
Roselyne CHAMBRIER CHALOBAN, Présidente Directrice générale d'Arise Ivoire, membre du Comité exécutif du groupe Arise IIP ;
Omar CISSE, Directeur général d'Intouch ; Sidi Mohamed DHAKER, Conseiller du Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie ;
Youssouf FADIGA, Directeur général de la BNI Côte d'Ivoire ;
Siandou FOFANA, Ministre du Tourisme et des Loisirs de la République de Côte d'Ivoire ;
Olivier GRANET, Président Directeur général de Kasada Capital ;
Ghislane GUEDIRA BENNOUNA, Consultante Senior en Stratégie et Finance, Administratrice indépendante ;
Nicolas JEAN, Associé et membre du Comité exécutif de Gide Loyrette Nouel ;
Sandra Ablamba JOHNSON, Ministre Secrétaire générale de la Présidence de la République togolaise ;
Adama KAMARA, Ministre de l'Emploi et de la Protection sociale de la République de Côte d'Ivoire ;
Anne-Laure KIECHEL, Fondatrice et Présidente Directrice générale de Global Sovereign Advisory ;
Wilfrid LAURIANO DO REGO, Président

du Conseil de surveillance de KPMG, Coordinateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) ;
Pedro NOVO, Directeur exécutif en charge de l'export de BPI France ;
Kako NUBUKPO, Commissaire chargé de l'Agriculture, des Ressources en eau et de l'Environnement de l'UEMOA, ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques de la République togolaise ;
Mario PEZZINI, Ancien Directeur du Centre de développement de l'OCDE, ancien Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE pour le développement ;
Papa Amadou SARR, Directeur exécutif Mobilisation, Partenariats et Communication de l'AFD, ancien Ministre, Délégué général à l'Entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER) à la Présidence de la République du Sénégal ;
Laurent THORRANCE, Fondateur et Gérant d'Axelcium ;
Najat VALLAUD-BELKACEM, Ancienne Ministre de l'Éducation nationale de la République française, Directrice générale de ONE France ;
Hubert VÉDRINE, Ancien Ministre des Affaires Étrangères de la République française ;
Romuald WADAGNI, Ministre d'État chargé de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation de la République du Bénin ;
Stanislas ZEZE, Président Directeur général de Bloomfield Investment Corporation.

Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimation

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Programme de formation

Ecobank et VISA renforcent les compétences pratiques des MPME

Ecobank s'associe à VISA pour doter les MPME de compétences pratiques de gestion. Le programme de formation devrait permettre aux chefs d'entreprises et aux entrepreneurs d'acquérir les compétences nécessaires pour créer une entreprise, mieux la gérer et prendre des décisions commerciales avisées.

● Joël YANCLO

Favoriser la résilience et la croissance grâce à des ressources de formation en ligne gratuites, adaptées, accessibles et fiables. Dans cette optique, le Groupe Ecobank, à travers son pôle de la Banque Commerciale et avec le soutien de l'Académie Ecobank, s'est associé à Visa pour permettre aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de l'ensemble du réseau Ecobank d'accéder à la formation aux Compétences pratiques de gestion de Visa. Annoncée le 03 mars 2023, cette formation en ligne fait partie de la série Booster de Ecobank pour les MPME et propose à ces entreprises en quête d'expansion des outils d'apprentissage pour se préparer à la nouvelle année. Le cours est spécialement conçu à la fois pour les chefs d'entreprise expérimentés et les start-ups qui désirent faire évoluer leur activité. Il aborde des sujets tels que la gestion financière, la promotion de l'entreprise, la gestion des employés, la création d'un business plan et la digitalisation de l'entreprise, entre autres. Les PME sont au cœur de la croissance économique de l'Afrique où elles fournissent jusqu'à 80 % des emplois de la région et sont le moteur d'une nouvelle classe moyenne, alimentant la demande de nouveaux biens et services. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mission que s'est donnée



Ecobank d'aider les MPME à aiguïser leurs compétences commerciales et à apporter une grande contribution à la prospérité économique du continent.

Indispensables à la réalisation des ODD

En annonçant ce partenariat, la directrice par intérim de la Banque Commerciale du Groupe et directrice générale adjointe de Ecobank Nigeria, Carol Oyedeji, a indiqué : « Les MPME d'Afrique sont essentielles à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable et c'est pourquoi nous accordons une grande importance au renforcement de leurs compétences. Nous sommes heureux de nous associer à Visa dans le cadre d'un programme de formation qui les aidera à savoir comment se lancer, gérer une entreprise et comment surmonter les difficultés liées à la création et à la croissance d'une entreprise. » « Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires d'Afrique subsaharienne pour apporter des services financiers numé-

riques et des compétences qui dynamisent les micro, petites et moyennes entreprises. Le programme de Compétences pratiques de gestion proposé par la série Booster pour les MPME contribuera à combler les lacunes en matière de compétences chez les jeunes et les femmes et leur permettra de tirer pleinement parti de l'économie numérique », a souligné Carl Manlan, vice-président, Impact inclusif et développement durable, Visa CEMEA. Ecobank a également mis en place d'autres initiatives similaires pour accompagner les PME, notamment le Global Skilling Programme, une collaboration avec Microsoft, LinkedIn et GitHub, afin de renforcer les compétences numériques des PME et de leurs employés au plus fort de la pandémie de COVID-19. La pandémie a fait prendre conscience aux chefs d'entreprise de la nécessité de combler le déficit de compétences numériques et de disposer d'un vivier de talents aux compétences numériques diversifiées pour assurer une reprise durable après une pandémie.

Climat

Le Togo lance à son tour, son programme de transparence

Le programme de soutien bilatéral Environnement et changement climatique Canada (ECCC) a été officiellement lancé le 28 février dernier au cours d'un atelier de trois jours. L'initiative, appuyée par le Canada, vise à soutenir les pays bénéficiaires en vue de l'atteinte de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN).

La rencontre qui a réuni plusieurs acteurs, a permis de mettre en place la feuille de route "Evergreen" du Togo. Le document définit les différentes actions pouvant contribuer au renforcement de la gouvernance climatique multi-niveaux et à l'atteinte des CDN. Le plan établit les Mesures Notifications et Vérifications (MRV) du financement climatique. En s'appuyant sur ce système, le Togo pourra définir les progrès réalisés et les actions menées pour contribuer à la limitation globale du ré-



chauffement climatique en deçà de 2°C. Hormis le programme ECCC réalisé dans quatre pays en Afrique de l'ouest (Gambie, Ghana, Libéria et Togo), plusieurs ini-

tatives sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et honorer ses engagements.

(Togo Officiel)

BCEAO

Le taux directeur porté à 3,00% à compter du 16 mars 2023

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion tenue le 1er mars 2023, de relever de 25 points de base le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques pour le porter à 3,00%, à compter du 16 mars 2023. De même, le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal passe de 4,75% à 5,00%.

● Nicole ESSO

Cette hausse, qui est la première de cette année 2023 et la quatrième depuis juin 2022, s'inscrit dans le cadre de la normalisation graduelle de la politique monétaire de la Banque Centrale. Elle devrait contribuer à ramener l'inflation dans l'intervalle cible de la Banque Centrale (1% à 3%) sur le moyen terme. Bien que le taux d'inflation dans l'Union ait commencé à baisser, il reste encore à un niveau élevé. Il s'est situé à 6,0% en janvier 2023 après 7,0% en décembre 2022. La baisse observée a été notamment soutenue par les bons résultats de la campagne agricole 2022/2023 ainsi que par les mesures de poli-



tique monétaire prises par la Banque Centrale et les efforts des Etats pour lutter contre la vie chère. Toutefois, le taux d'inflation est ressorti supérieur à 7,0% en janvier 2023 dans plusieurs pays de l'Union. En outre, l'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie, s'est également maintenue à un niveau élevé

de 4,7% en janvier 2023 après 4,8% en décembre 2022. Au niveau du secteur bancaire de l'Union, la liquidité reste adéquate et devrait permettre aux banques de poursuivre le financement des économies. Au cours des mois à venir, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour assurer la stabilité monétaire.

Conseil des droits de l'Homme

Le Togo participe à la 52e session

Le ministre des droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua, a été entendu jeudi 2 mars par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Cette session, ouverte le 27 février à Genève, traite des questions relatives à la situation des droits de l'Homme dans plusieurs pays.



Concrètement, au cours de ce débat de haut niveau, des représentants de plus de 125 pays présentent la situation des droits de l'Homme dans leurs différents pays. Dans son intervention, le ministre togolais a évoqué l'impact de la situation économique et financière mondiale sur les droits sociaux et économiques. Tout en relevant la détermination avec laquelle le pays fait face à la crise, il a abordé les mesures urgentes prises pour réduire les effets de l'inflation sur le

vécu quotidien de la population. Abordant la question du terrorisme et de l'extrémisme violent, il a présenté les mesures adoptées par le Togo pour renforcer la stabilité, notamment la stratégie du Togo pour le Sahel et la création concertée de mécanismes comme l'Initiative d'Accra. En ce qui concerne la protection et la promotion des droits humains, le Togo a fait des avancées notables. Un avant-projet de loi sur la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits

humains vient d'être élaboré, en dehors de la constitutionnalisation de l'abolition de la peine de mort et de la peine d'emprisonnement à perpétuité. En rappel, il y a un peu plus d'un an, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies adoptait le rapport sur l'examen périodique universel (EPU) du Togo. Le pays a accepté 182 points sur les 224 recommandations formulées par les 89 pays qui ont participé à l'oral.

(Togo Officiel)



Le Secrétaire Général

MISE A JOUR DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE
L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UNION MONETAIRE OUEST
AFRICAIN (AMF-UMOA)

Avis à Manifestation d'Intérêt N°01-2023/AMF-UMOA

01. Dans le cadre des procédures de Consultation Restreinte, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), souhaite actualiser sa base de données 'fournisseurs et prestataires', au titre des années 2023, 2024 et 2025.

02. Les Consultations Restreintes au terme du Règlement Financier et du manuel de procédure du cycle d'acquisition des biens, travaux et services de l'AMF-UMOA seront effectuées sur la base d'un répertoire préétabli de fournisseurs et de prestataires.

03. A cet effet, les candidats des domaines d'activités énumérés (de façon non exhaustive) au point 4, légalement installés dans l'un des huit (8) pays de l'UMOA et ayant les qualifications requises, sont invités à manifester leur intérêt pour s'inscrire sur ledit fichier.

NB : Les candidats déjà inscrits sur le fichier 'fournisseurs et prestataires' existant, peuvent également mettre à jour leurs dossiers de candidature.

04. Les domaines de compétence recherchés sont les suivants :

- Professionnel de santé (*Médecin de travail ayant 5 années d'expérience professionnelle*) ;
- Agence de voyage (ayant au moins 5 années d'existence légale) ;
- Cabinets de maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage délégué ;
- Entretien et réparation de climatiseurs ;
- Fourniture de matériels et consommables informatiques ;
- Prestations et fournitures de logiciels informatiques ;
- Fourniture/maintenance et réparation de matériels téléphoniques ;
- Fourniture de consommables, matériels et mobiliers de bureaux ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques et bureautiques ;
- Maintenance et réparation de matériels, mobiliers et équipements de bureaux ;
- Prestation de services d'audit et de conseil ;
- Prestation de services de transit/douane/transport ;
- Cabinet de prestation de recrutement du personnel ;
- Prestation de services traiteurs ;
- Prestation de services d'imprimerie et travaux connexes ;
- sérigraphie, étrennes, goodies ;
- Travaux de construction, d'aménagements, de réhabilitation, menuiserie, électricité, plomberie, aluminium, etc... ;
- Prestation de services de traduction (anglais-français) ;
- Conception de spot audiovisuels ;
- Architecte, architecte d'intérieur et prestation de services de décoration ;

05. Le dossier de candidature sera composé :

i- des pièces administratives ci-après :

- a) Des coordonnées (téléphone, email, adresse) actuelles et valides ;
- b) Copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- c) Copie du code employeur de l'inscription à la Caisse de Sécurité Sociale du pays concerné ;
- d) Copie du numéro de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

ii- du plan de la localisation géographique ou d'indication du siège social du candidat

iii- du formulaire de renseignements sur le candidat

Le candidat doit remplir le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochet. Le tableau ne doit pas être modifié.

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de la manifestation d'intérêt]

1. Nom du candidat : [insérer la dénomination légale du candidat]
2. En cas de groupement : noms de tous les membres [insérer la dénomination légale de chaque membre du groupement]
3. Domaine de compétence / domaine d'activité du candidat : [insérer le domaine légal de chaque membre du groupement]
4. Pays où le candidat est légalement enregistré au Registre du Commerce : [insérer le pays d'enregistrement]
5. Année d'enregistrement du candidat au Registre du Commerce : [insérer l'année d'enregistrement]
6. Adresse Officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du candidat dans le pays d'enregistrement]
7. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : [insérer le nom du représentant du candidat] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du candidat] Téléphone mobile : [insérer le N° de téléphone portable du représentant du candidat] Adresse électronique (Email) : [insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]

iv- de l'expérience des candidats

Le candidat devra fournir la liste des prestations similaires réalisées par le passé en renseignant le formulaire ci-dessous :

N° d'ordre	Identification du marché	Brève description de la prestation réalisée par le candidat
1	Nom du marché Nom de l'autorité contractante/client Adresse Année de réalisation de la prestation	

06. Le dossier de candidature pour les consultants individuels sera composé de leur CV actualisé et signé.

07. Tous les dossiers de candidatures doivent être fournis en un (1) exemplaire sous plis fermé portant la mention ci-après :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE A JOUR DU FICHIER DES
FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE
L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE »

Avis à Manifestation d'Intérêt N°01-2023/AMF-UMOA

08. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Secrétariat Général de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), sis au Plateau, 01 BPM 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE, Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques), Tel : + (225) 27 20 21 57 42 / 27 20 27 58 46 / 27 20 31 56 20.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus, ou transmis par mail à l'adresse appelsoffres@amf-umoa.org, au plus tard le **31 MARS 2023** à 14heures, heure locale d'Abidjan.

09. Les manifestations d'intérêt seront évaluées conformément aux dispositions réglementaires applicables à l'AMF-UMOA.

Ripert BOSSOUKPE



55ème session de la CEA

La reprise et la transformation pour réduire les inégalités et les vulnérabilités

Le thème de la cinquante-cinquième Session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est : « Favoriser la reprise et la transformation en Afrique pour réduire les inégalités et les vulnérabilités ». Les travaux ont lieu du 15 au 21 mars 2023 à Addis-Abeba.

● Midas TIGOSSOU

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise sa cinquante-cinquième session, comprenant la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, du mercredi 15 mars au mardi 21 mars 2023. La session se déroulera dans un format hybride à l'hôtel Ethiopian Skylight d'Addis-Abeba. La cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) comprend une réunion préparatoire du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, suivie du segment ministériel de la Conférence. Outre le fait qu'elle examine les questions statutaires relatives à la Commission, la Conférence est l'une des plus importantes instances de dialogue et d'échanges de vues entre les ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique et les gouverneurs des banques centrales sur des questions relatives au programme de développement de l'Afrique. Le taux de croissance élevé des deux dernières décennies a permis de réduire le niveau de pauvreté en Afrique, la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté ayant été ramenée de 55 % à 35 % entre 2000 et 2019. Néanmoins, 546 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté en 2022.

Afrique de l'ouest

Le groupe logistique Kühne+Nagel ouvre un bureau à Abidjan

L'Afrique tient un rôle de plus en plus important dans le commerce mondial. Une position qui motive la quête pour un meilleur positionnement des grands groupes, notamment dans l'industrie des transports et de la logistique.

Kühne+Nagel, groupe suisse spécialisé dans le transport et la logistique, a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre à Abidjan, en Côte d'Ivoire d'où il coordonnera ses opérations pour l'Afrique de l'Ouest. Le centre couvrira les activités du groupe dans plusieurs autres pays en dehors de la Côte d'Ivoire, notamment au Sénégal, au Nigeria, au Ghana, en Guinée, au Burkina Faso, en Gambie, en Sierra Leone, au Liberia, au Togo, au Bénin, en Mauritanie et en Guinée-Bissau. Ce déploiement est



Il est alarmant de constater que des millions de personnes vulnérables sur le continent rejoignent les rangs de la population pauvre du fait des chocs mondiaux, annulant des décennies de progrès. La pandémie de COVID-19 a poussé 55 millions d'Africains supplémentaires en dessous du seuil de pauvreté, et l'incidence de la guerre en Ukraine devrait encore aggraver le problème. Même lorsque le taux de croissance était élevé en Afrique, toute la population n'en a pas profité de manière égale. Par exemple, entre 2004 et 2019, les 10 % des salariés les mieux rémunérés ont bénéficié d'environ 75 % du revenu total. Les fortes inégalités, associées à un taux de pauvreté élevé, créent un cercle vicieux dans lequel les goulets d'étranglement structurels persistent, rendant les populations africaines perpétuellement vulnérables aux chocs économiques et non économiques. La capacité des pays africains à lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités est aujourd'hui fortement limitée par le déclin de la croissance économique, la réduction de la marge de manœuvre budgétaire, l'augmentation de la dette, les fortes variations du

prix des denrées de base et le durcissement des conditions financières mondiales. Le risque de ne pas réaliser les objectifs relatifs à la pauvreté et aux inégalités énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine est plus élevé que jamais. L'objectif de la cinquante-cinquième session de la Commission est donc de renouveler l'attention portée à la réduction de la pauvreté, des inégalités et des autres facteurs qui rendent la population africaine continuellement vulnérable à ces fléaux, et de relancer des actions à cet égard. Les efforts de relance doivent être favorables aux pauvres et à l'inclusion, en vue de favoriser l'instauration d'un « nouveau contrat social » offrant des chances égales pour tous et toutes. Il existe sur le continent des possibilités considérables d'atteindre ces objectifs et de les dépasser, notamment grâce aux activités menées dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, aux investissements verts, à la transformation numérique et aux réformes de l'architecture financière mondiale.



en lien avec la politique d'expansion du groupe dénommée Roadmap 2026, un plan stratégique quadriennal élaboré en 2022. Actif en Afrique depuis près de 7 décennies avec l'ouverture de son premier bureau à Johannesburg en 1954, Kühne+Nagel a élargi sa présence vers les autres ré-

gions du continent avec des représentations stratégiques en Égypte pour l'Afrique du Nord, de même qu'au Kenya et en Tanzanie pour l'Est de l'Afrique. Sa base en Côte d'Ivoire devrait aussi tenir fonction de hub pour la région ouest-africaine.

Avec Agence Ecofin

Communication

Samsung lance une technologie smartphone-satellite

Samsung Electronics, un acteur mondial de la technologie avancée des semi-conducteurs, a annoncé aujourd'hui avoir sécurisé la technologie de modem standardisée des réseaux non terrestres (NTN) 5G pour la communication directe entre les smartphones et les satellites, en particulier dans les zones reculées.

● Nicole ESSO

Samsung prévoit d'intégrer cette technologie dans les solutions de modem Exynos de l'entreprise, accélérant la commercialisation des communications par satellite 5G et ouvrant la voie à l'ère de l'Internet de tout (IoE) axée sur la 6G. « Cette étape s'appuie sur notre riche héritage en matière de technologies de communication sans fil, suite à l'introduction du premier modem 4G LTE commercial de l'industrie en 2009 et du premier modem 5G de l'industrie en 2018 », a déclaré Min Goo Kim, vice-président exécutif de CP (Communication Processor). Développement chez Samsung Electronics. "Samsung vise à prendre l'initiative de faire progresser les écosystèmes de communications hybrides terrestres-NTN dans le monde en vue de l'arrivée de la 6G." NTN est une technologie de communication qui utilise des satellites et d'autres véhicules non terrestres pour apporter la connectivité à des régions qui étaient auparavant inaccessibles par les réseaux terrestres, que ce soit au-dessus des montagnes, à travers les déserts ou au milieu de



l'océan. Il sera également essentiel pour assurer l'opérabilité dans les zones sinistrées et alimenter la future mobilité aérienne urbaine (UAM) telle que les avions sans pilote et les voitures volantes. En respectant les dernières normes 5G NTN définies par le 3rd Generation Partnership Project (3GPP Release 17), la technologie NTN de Samsung contribuera à assurer l'interopérabilité et l'évolutivité entre les services offerts par les opérateurs de télécommunications mondiaux, les fabricants d'appareils mobiles et les sociétés de puces. Pour une communication NTN hautement fiable avec des satellites en orbite terrestre basse (LEO), Samsung a développé et simulé une technologie satellite basée sur la norme 5G NTN en utilisant sa plate-forme de référence

Exynos Modem 5300 pour prédire avec précision les emplacements des satellites et minimiser les décalages de fréquence causés par le décalage Doppler. Basés sur cette technologie, les futurs modems Exynos de Samsung prendront en charge la messagerie texte bidirectionnelle ainsi que le partage d'images et de vidéos haute définition. En outre, Samsung prévoit de sécuriser une technologie NB-IoT NTN standardisée à utiliser dans ses plates-formes de modem de nouvelle génération. Grâce à la connectivité satellite intégrée, les solutions NB-IoT de Samsung élimineront le besoin d'une puce d'antenne sans fil haute puissance séparée à l'intérieur des smartphones, offrant aux fabricants d'appareils mobiles une flexibilité de conception beaucoup plus grande.

Blanchiment de capitaux

L'Afrique du Sud et le Nigeria sur la liste grise du GAFI

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le GAFI actualise régulièrement sa liste des pays ayant des lacunes en la matière. Cette fois, c'est l'Afrique du Sud et le Nigeria qui ont été ciblés tandis que le Maroc en sort.

L'Afrique du Sud et le Nigeria font leur entrée sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée du Groupe d'Action Financière (GAFI), communément appelée « liste grise ». L'annonce a été faite lors des résultats de la plénière de l'organisme, tenue du 22 au 24 février 2023. La présence des deux pays sur cette liste dénote de lacunes stratégiques identifiées dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). L'organisation souligne toutefois que les Etats se sont engagés à résoudre ces lacunes dans les délais convenus dans le cadre d'une surveillance accrue du GAFI. Connues comme les deux premières puissances



économiques en Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud et le Nigeria n'en sont pas moins les premiers acteurs en trafics illégaux dans leurs régions respectives, selon l'Organized crime index (OCI). Signe que les mesures mises en œuvre par les autorités de ses Etats pour assainir leur espace financier et asseoir leur système LBC/FT tardent à montrer leur efficacité. En effet, l'Afrique du Sud a créé en 2001, un centre de renseignement financier (FIC), qui est le principal organisme de lutte contre le blanchiment d'argent du pays. Le Nige-

ria, de son côté, a ratifié de nombreux accords internationaux relatifs au crime organisé. Notons qu'en intégrant cette liste, ces pays d'Afrique de l'Ouest et australe, rejoignent huit autres pays africains que sont : le Burkina Faso, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Soudan du Sud et la Tanzanie. Néanmoins, l'organisme note un progrès sur certaines actions recommandées par leur rapport d'évaluation mutuelle (REM), notamment l'amélioration du système par rapport au cadre législatif et juridique ainsi qu'aux politiques nationales mises en œuvre contre le LBC/FT dans les deux pays.

Avec Agence Ecofin

jeudi 2 mars 2023

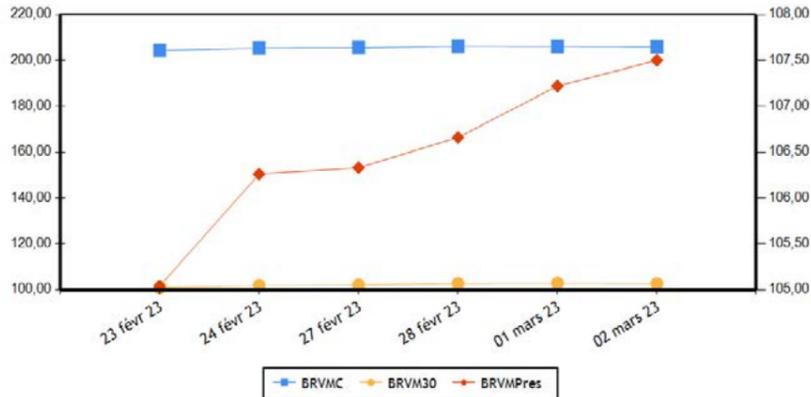
N° 44

BRVM COMPOSITE	205,88
Variation Jour	-0,10 %
Variation annuelle	1,31 %

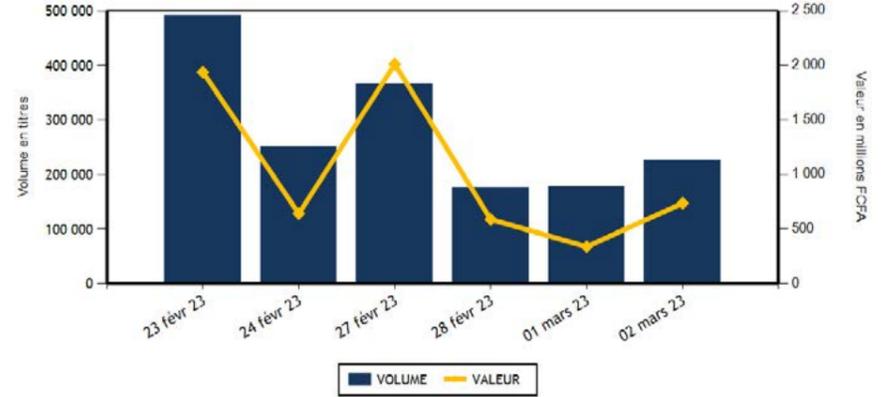
BRVM 30	102,67
Variation Jour	-0,18 %
Variation annuelle	2,67 %

BRVM PRESTIGE	107,50
Variation Jour	0,26 %
Variation annuelle	7,50 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 659 183 126 485	-0,10 %
Volume échangé (Actions & Droits)	223 326	25,64 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	716 396 559	110,44 %
Nombre de titres transigés	40	2,56 %
Nombre de titres en hausse	16	33,33 %
Nombre de titres en baisse	12	-14,29 %
Nombre de titres inchangés	12	-7,69 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 985 227 463 834	-0,01 %
Volume échangé	2 216	9 133,33 %
Valeur transigée (FCFA)	22 161 509	9 133,96 %
Nombre de titres transigés	9	800,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	7	600,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 960	7,40 %	-2,00 %
SAPH CI (SPHC)	5 300	6,00 %	6,11 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 995	5,09 %	-6,26 %
UNIWAX CI (UNXC)	765	4,79 %	-0,65 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 350	4,65 %	-3,57 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 130	-7,47 %	0,00 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 750	-4,62 %	0,00 %
SODE CI (SDCC)	5 200	-1,70 %	0,00 %
SMB CI (SMBIC)	7 355	-1,41 %	0,00 %
BICI CI (BICC)	6 445	-0,77 %	0,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	107,50	0,26 %	7,50 %	146 581	355 246 109	6,28
BRVM-PRINCIPAL	36	97,09	-0,13 %	-2,91 %	76 745	361 150 450	9,57

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,65	-0,15 %	-6,30 %	17 871	60 564 370	25,24
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	501,43	-0,35 %	2,50 %	24 147	215 500 945	9,03
BRVM - FINANCES	15	76,59	-0,33 %	1,43 %	163 838	380 036 784	6,98
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	0,36 %	-3,14 %	163	219 800	5,27
BRVM - AGRICULTURE	5	292,27	1,82 %	3,07 %	13 464	52 991 830	5,70
BRVM - DISTRIBUTION	7	362,52	1,15 %	1,11 %	3 798	7 034 680	25,80
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 320,25	0,00 %	12,63 %	45	48 150	12,85

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,03
Taux de rendement moyen du marché	7,55
Taux de rentabilité moyen du marché	8,74
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	119
Volume moyen annuel par séance	420 612,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 157 044 747,50

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	10,22
Ratio moyen de satisfaction	20,75
Ratio moyen de tendance	202,97
Ratio moyen de couverture	49,27
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	6,55
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Énergie

Émissions record de CO2 en 2022, mais moins élevées que prévu

Les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont encore augmenté en 2022, de 0,9%, pour atteindre un nouveau record. Leur trajectoire de croissance est «insoutenable».

Les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont encore augmenté en 2022, de 0,9%, pour atteindre un nouveau record de plus de 36,8 milliards de tonnes, cependant moins élevé que prévu grâce à l'essor des énergies et technologies vertes, a annoncé jeudi l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «Le risque d'une croissance débridée des émissions en raison du recours accru au charbon dans le contexte de crise énergétique, ne s'est pas matérialisé, l'essor des énergies solaire et éolienne, des voitures électriques, de l'efficacité énergétique et d'autres facteurs ayant freiné la montée du CO2», constate l'AIE jeudi dans une analyse basée sur des données nationales publiques.



les infrastructures nouvelles d'énergies bas carbone. L'an dernier, les renouvelables ont représenté 90% de la croissance de la production électrique. En 2021, la hausse annuelle des émissions liées à l'énergie avait atteint 6%, après une année Covid exceptionnellement en retrait. L'an dernier, les émissions ont été alimentées par un recours accru aux énergies fossiles lié notamment à la recrudescence d'épisodes climatiques extrêmes ou encore aux difficultés de fonctionnement d'un nombre inédit de réacteurs nucléaires.

Charbon et pétrole en hausse

Les émissions générées par la combustion du charbon, qui en Asie mais aussi en Europe a souvent remplacé

le gaz devenu trop cher, ont crû de 1,6%. Les émissions liées au pétrole ont augmenté de 2,5%, restant cependant en-deçà des niveaux pré-Covid. Cette croissance vient pour moitié de la reprise du trafic aérien, explique l'AIE. Géographiquement, l'Asie hors Chine a vu ses émissions croître de 4,2%, tirées par sa croissance économique. La Chine, qui a été soumise à des restrictions dues au Covid l'an dernier, reste au même niveau d'émission. Dans l'UE, les émissions ont reculé de 2,5%, grâce à un déploiement record de renouvelables face au retour du charbon. Aux États-Unis, elles ont augmenté de 0,8%, avec une forte hausse de la demande énergétique en raison de températures extrêmes.

(AFP)

Impact des renouvelables

Les émissions dues à l'énergie (plus des trois quarts du total des gaz à effet de serre) gardent «une trajectoire de croissance insoutenable», alimentant le dérèglement du climat, alerte cependant l'AIE qui appelle à agir plus fortement. Mais selon l'AIE, 550 millions de tonnes de CO2 ont aussi été évitées par

Mexique

Tesla va investir 5 milliards de dollars dans son usine mexicaine

Le président mexicain a annoncé mardi que Tesla allait ouvrir une usine à Monterrey, dans le nord du pays, à environ 200 km de la frontière américaine.

Le champion mondial des véhicules électriques Tesla va investir au Mexique environ «cinq milliards de dollars» pour construire sa «plus grande usine» au monde, a indiqué mardi le gouvernement mexicain, anticipant une annonce que doit prochainement confirmer le PDG de l'entreprise Elon Musk. «Nous avons attiré au Mexique un investissement de plus ou moins cinq milliards de dollars pour l'installation de l'usine de véhicules électriques la plus grande au monde», a déclaré une sous-secrétaire aux Relations extérieures, Martha Delgado, dans une vidéo sur Twitter. «Cet investissement s'est concrétisé après 14 mois de travail (...) Nous continuer à travailler», a-t-elle poursuivi. «Je vais à Austin au Texas, pour assister à l'annonce que va faire @elonmusk le PDG de @Tesla sur leurs investissements en 2023», a ajouté Martha Delgado, dans le texte accompagnant sa

vidéo filmant son départ en solitaire depuis l'aéroport de Mexico.

Troisième usine à l'étranger

Il s'agira de la troisième usine Tesla à l'étranger et de la première en Amérique latine. L'entreprise d'Elon Musk dispose déjà d'une «gigafactory» en Allemagne, près de Berlin, et d'une autre en Chine, à Shanghai. Début février, l'allemand BMW a annoncé un investissement de 870 millions de dollars pour fabriquer des voitures électriques au Mexique. Le Mexique dispose de potentiels gisements de lithium dans l'État de Sonora (nord). Le président mexicain a signé le 18 février un décret nationalisant l'éventuelle future production de lithium --considéré comme «propriété de la Nation»-- «pour que les étrangers ne puissent pas l'exploiter, ni la Russie, ni la Chine, ni les États-Unis», selon lui.

(AFP)

Septième producteur mondial

Le Mexique est le septième producteur mondial d'automobiles avec trois millions de véhicules fabriqués en 2021, d'après l'association mexicaine de l'industrie automobile (AMIA). Les groupes allemands Volkswagen et Audi, américains General Motors et Ford, et japonais Honda, Nissan et Toyota disposent d'unités de fabrication de véhicules ou de moteurs dans le pays, signataire du traité de libre-échange avec les États-Unis et le Canada, et porte d'entrée vers l'Amérique latine. L'investissement étranger dans le secteur automobile a représenté 5,3 milliards de dollars en 2021, selon l'AMIA. L'industrie automobile représentait cette année-là 3,5% du PIB et 930'000 emplois, de même source.

L'éco en bref

États-Unis : les taux de la Fed pourraient finir au-delà de 5,4%

Un responsable de la banque centrale américaine (Fed) a indiqué jeudi qu'il soutiendrait une hausse du taux directeur jusqu'à au-delà de 5,4% dans les mois à venir, si l'inflation ne ralentit pas plus rapidement, et que le marché du travail reste tendu. Christopher Waller, qui est l'un des gouverneurs de l'institution monétaire, distingue deux scénarios pour la prochaine réunion de la Fed, les 21 et 22 mars, et les réunions suivantes. Dans l'hypothèse optimiste, où «les créations d'emplois baissent» et l'inflation «recule considérablement (...) et reprend sa trajectoire descendante», il indique qu'il soutiendra deux hausses supplémentaires des taux, qui pourraient grimper jusqu'à 5,1% à 5,4%. Il s'agirait du plus haut niveau depuis 2006. Les taux de la Fed sont actuellement compris dans la fourchette de 4,50 à 4,75%.



Bénéfice net record pour l'armateur français CMA-CGM

L'armateur français CMA-CGM a de nouveau profité de la surchauffe du transport maritime en 2022, avec un bénéfice net record de 24,88 milliards de dollars, le plus haut publié par une entreprise française pour l'année 2022. Le chiffre d'affaires de l'armateur marseillais a augmenté de 33,1% sur un an, à 74,5 milliards de dollars, malgré un ralentissement de l'activité en fin d'année, a indiqué le groupe dans un communiqué vendredi.



Les Émirats arabes unis et la Turquie signent un accord de libre-échange

Les Émirats arabes unis et la Turquie ont signé vendredi un accord de libre-échange, consacrant le rapprochement entre les deux anciens rivaux, a annoncé le président émirati Cheikh Mohamed ben Zayed. L'accord a été signé à Abou Dhabi en présence du ministre turc du Commerce, Mehmet Mus, a précisé l'agence de presse émiratie WAM. Il prévoit une exonération ou une réduction des droits de douane sur 93% des biens échangés entre les deux pays, hors hydrocarbures, selon l'agence. Les échanges commerciaux entre les deux pays, hors pétrole, se sont élevés à 19 milliards de dollars en 2022, en hausse de 40% par rapport à l'année précédente et de 112% par rapport à 2020. L'objectif est «de les porter à 40 milliards de dollars par an d'ici cinq ans» et de «créer 25.000 emplois d'ici 2031», a ajouté WAM.

La Bourse de Paris clôture en hausse une semaine de gain

La Bourse de Paris a progressé de 0,88% vendredi, clôturant la semaine dans le vert après les pertes hebdomadaires précédentes, optimiste tant à propos de l'évolution de la politique monétaire de la Fed que de la conjoncture économique mondiale. L'indice vedette CAC 40 a grimpé de 63,90 points à 7348,12 points, achevant la semaine sur une hausse de 2,24%, malgré la remontée des taux obligataires ces derniers jours.

France : Lycamobile jugé pour blanchiment et fraude à la TVA

Des millions d'euros blanchis: les sociétés de cartes téléphoniques prépayées Lycamobile France et Lycamobile services, trois de ses responsables et huit autres personnes seront jugés à Paris pour avoir instauré un vaste système de blanchiment ou pour escroquerie à la TVA. Cette «organisation structurée» reposant sur «la vente fictive et massive de cartes Sim et de recharges téléphoniques» aurait permis de blanchir plus de 17 millions d'euros entre septembre 2015 et avril 2016, selon l'ordonnance de renvoi signée le 1er septembre 2021 et consultée par l'AFP. Le procès doit se tenir du 12 juin au 5 juillet devant la 32e chambre du tribunal correctionnel de Paris, selon une source proche du dossier.

Sélection AFP & REUTERS



INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	GUINÉE-BISSAU	MALI	TOGO
Date	07/03/2023	08/03/2023	10/03/2023
Instrument	BAT 182J	BAT 182J - OAT 3A - OAT 5A	BAT 91 J - OAT 5A
Montant (en Mds de FCFA)	5	30	25
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples - 5,90% - 6,20%	Multiples - 5,70%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Votre combativité, vous l'emploierez surtout à améliorer votre situation matérielle. En plus, comme cet aspect de Neptune vous donnera un sixième sens en matière d'argent, vous obtiendrez d'excellents résultats.

Taureau Pluton sera bien aspecté aujourd'hui. Ce sera une journée de chance exceptionnelle, d'optimisme et de bonheur, qui doit se traduire par des succès et des rentrées d'argent. Vous aurez peut-être même l'impression que c'est trop beau pour être vrai.

Gémeaux Bon équilibre financier pour la plupart d'entre vous. Vous ne gagnerez probablement pas au Loto, mais ne risquez pas non plus de vous retrouver devant une montagne de dettes. Attention cependant à l'impact de Pluton, qui influence l'un des secteurs financiers de votre thème. Pluton pourra valoir à quelques natifs du signe une période plus fragile ; évitez toute opération risquée.

Cancer Si vous envisagez depuis un certain temps d'effectuer des transactions de grande envergure ou de modifier le mode de gestion de vos ressources matérielles, ce sera le moment de vous lancer. Grâce à l'appui de Pluton, vous saurez faire les bons choix et éviter les écueils.

Lion Le domaine financier sera en principe sans histoire. Mais attention : la présente configuration de Pluton pourra avoir un impact déstabilisant sur votre comportement. Cette planète est en effet spécifiquement liée à l'argent et, lorsqu'elle est, comme c'est le cas cette fois, mal aspectée, elle a tendance à nous souffler des comportements excessifs. Fuyez donc les achats ruineux !

Vierge Il faudra veiller à ne pas vous laisser entraîner dans une forme quelconque de spéculation ou de jeu, car contrairement à votre habitude, vous serez enclin à prendre des risques qui vous exposeront davantage à des mécomptes qu'à de plantureux bénéfices.

Balance Des soucis pécuniaires ne vous seront pas épargnés. Ne choisissez pas la politique de l'autruche. Prenez le taureau par les cornes, attaquez vos problèmes de front, et la chance viendra vous tirer de ce mauvais pas. Jouez à un jeu de hasard, mais n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Scorpion Des problèmes financiers surgiront, et ce ne sera pas le moment de vous engager dans une affaire incertaine. Prenez toutes les dispositions nécessaires pour maintenir l'équilibre de votre budget.

Sagittaire Vous ne manquerez pas d'argent pour vos besoins indispensables. Ne prenez pas de risques inutiles, ne spéculiez pas et ne vivez pas au-dessus de vos moyens. En effet, votre situation financière ne sera pas encore totalement saine et stable. Soyez économe.

Capricorne Avec Saturne, l'astre de la restriction et des épreuves, en aspect dysharmonique, vous commencerez à trouver que vos revenus stagnent vraiment trop. Mais ne vous découragez pas : vos efforts sont en train de porter leurs fruits. Même si vous avez encore du mal à organiser votre budget, patience, vous allez bientôt pouvoir trouver un meilleur équilibre et oublier vos soucis.

Verseau Vous ne pourrez pas vous permettre de fantaisie dans la gestion de vos biens matériels. Il faudra de la rigueur, sinon de mauvaises surprises surgiront, au moment le plus inattendu qui soit.

Poissons Certains natifs pourront voir un brusque accroissement de leurs revenus ou de leur patrimoine. D'autres auront la possibilité de faire fructifier leurs idées. Bref, une journée intéressante sur le plan financier.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

Termes de référence de l'appel à candidature

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Formation en recherche de financements et gestion de contrats de partenariats



L'OIF et l'Université Senghor d'Alexandrie organisent une session de formation en vue de renforcer les capacités d'action des organisations de la société civile, en leur donnant les moyens de rechercher et d'obtenir des financements, ainsi que de gérer les contrats de partenariat avec les bailleurs internationaux et privés.

Date limite d'inscription : 3 avril 2023

Contexte

Les OSC locales de l'espace francophone font face à une difficulté d'accès aux ressources financières en raison, d'une part, en raison de l'absence, dans certains pays, de dispositifs de soutien aux organisations de la société civile, et d'autre part, du caractère particulièrement compétitif des mécanismes de soutien aux organisations de la société civile. Aussi, les organisations de la société civile peinent à maintenir les emplois de leurs agents de terrain à cause des faibles ressources dont elles disposent et s'appuient majoritairement sur des bénévoles. Malgré les efforts consentis pour assurer la viabilité de leurs projets, les OSC locales francophones restent confrontées à d'importantes difficultés afin de pérenniser leurs acquis à l'issue d'un appui financier.

Considérant les priorités et objectifs de la Francophonie d'affirmer son action de terrain en s'appuyant sur la société civile, l'OIF souhaite engager une véritable action de renforcement des capacités en matière de recherche de financements à destination des OSC locales.

A cet égard, l'OIF organisera, en 2023, une (01) session de formation d'une durée de six (06) mois sur la « recherche de financements et la gestion de contrats de partenariats », à destination d'un total de 25 organisations de la société civile, dont 15 accréditées auprès de la Conférence des OING de la Francophonie (COING).

I. Objectifs de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à sélectionner 25 représentants et représentantes d'OING et d'ONG, dont 15 accréditées auprès de la Conférence des OING de la Francophonie, afin qu'ils et elles bénéficient d'une (1) session de formation de 6 mois que l'OIF organisera en 2023.

L'objectif général de cette session de formation est de renforcer les capacités d'actions des organisations de la société civile bénéficiaires sur le terrain, en leur donnant les moyens de rechercher et d'obtenir des financements, ainsi que de gérer les contrats de partenariat avec les bailleurs internationaux et privés.

La formation vise à doter les participants d'une compréhension et méthodologie communes pour rechercher et trouver des financements, développer des partenariats solides pour la mise en œuvre de leurs projets. A la suite de cette formation, les participant.e.s seront ainsi capables de :

- Maîtriser tous les critères d'éligibilité pour la sélection d'un projet par le bailleur ;
- Identifier les points à améliorer pour se mettre en conformité avec le bailleur ;
- Produire et analyser un rapport financier et un budget prévisionnel ;
- Maîtriser la conception d'un dossier de réponse à un appel à projets et les normes internationales selon le type de bailleur (ONU, UE, etc.) ;
- Acquérir une vision sur le long terme des possibilités de financement et de partenariats existantes, notamment auprès des fondations d'entreprise ;
- Bâtir une relation de confiance avec le bailleur, le partenaire ;
- Effectuer une veille sur les opportunités de financement publics et privés ;
- Maîtriser les conditions d'octroi des micro-crédits.

Cette formation, prise en charge par l'OIF, en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte), se tiendra de mi-juin à mi-décembre 2023 en ligne. La formation est certifiante et donne accès à un diplôme universitaire de l'Université Senghor d'Alexandrie. Toutefois, cette formation nécessitera un travail assidu de 2 à 3 heures par jour, du lundi au vendredi, sur la période des 6 mois. Ce travail journalier pourra prendre les formes suivantes : participation à des sessions d'intervention académique d'un enseignant connecté par visio-conférence, webinaire avec un grand témoin, activités en groupe, discussions sur le forum, séance de restitution et de synthèse.

II. Critères d'éligibilité de la candidature

Afin d'être éligible, l'organisation candidate doit :

- Être une personne morale de droit privé sous forme d'association, de fédération, de confédération, d'union, de réseau ou d'autre entité formalisée réunissant volontairement des membres, personnes physiques ou morales, et créée sur la base d'un acte constitutif de droit privé national, avec un objet social, un fonctionnement, un financement et une gouvernance statutaire dans le respect des lois. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Être un membre permanent d'une organisation de la société civile comme par exemple : directeur.trice, chargé.e de projet ou de levée de fonds en contrat de travail supérieur ou égal à un an, trésorier.ière, etc. Une priorité sera accordée pour le personnel dont les responsabilités et les activités sont en lien avec la recherche de financement et la gestion de partenariats. Ce critère sera vérifié grâce aux contrats de travail, car la formation a vocation à doter les personnes avec un statut permanent au sein de chaque OSC, de compétences permettant le développement de la structure sur le long terme.
- Être légalement enregistrée auprès des autorités d'un des 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Disposer d'au moins deux années d'existence légale. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Œuvrer dans l'une des quatre grandes missions de l'OIF : 1) Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; 2) Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; 3) Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; 4) Développer la coopération économique au service du développement durable ;
- Exercer ses activités dans au moins un des 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Cet élément sera vérifié grâce aux rapports d'activités ;
- Faire état d'une gouvernance fonctionnelle. Cet élément sera vérifié grâce aux rapports d'activités et financiers.

L'examen d'éligibilité sera réalisé par l'équipe société civile de la Direction de la Programmation et de l'Evaluation de l'OIF et par l'Université Senghor. Il s'agira de vérifier que les candidatures soumises rencontrent l'ensemble des critères cités ci-dessus. Les candidatures éligibles seront ensuite instruites et recevront une note.

III. Critères de sélection de la candidature

Les organisations éligibles à la formation seront départagées selon les critères suivants :

- A. L'organisation est de taille et ressources modestes (3 points) ;
- B. L'organisation identifie et justifie l'existence de ses besoins en renforcement de capacités dans le champ de la recherche de financements et de la gestion de contrats de partenariats (5 points) ;
- C. L'organisation démontre une grande motivation et un intérêt marqué à suivre cette formation (3 points) ;
- D. Le profil proposé, au sein de la structure, pour assister à la formation est pertinent au regard de sa formation, de sa position, de ses missions et de ses activités au sein de la structure (5 points) ;
- E. Le profil proposé dispose de grandes capacités de relai pour former et diffuser les enseignements de cette formation à d'autres membres de sa structure et/ou à d'autres organisations de la société civile francophone (2 points).

2 points bonus seront accordés si l'organisation est enregistrée et/ou met en œuvre ses activités dans l'un des pays prioritaires de l'action de la Francophonie à savoir le Liban et Haïti.

Les candidatures féminines sont encouragées.

L'instruction des candidatures éligibles sera conjointement réalisée par l'équipe société civile de la Direction de la Programmation et de l'Evaluation et par l'équipe pédagogique de l'Université Senghor. Chaque candidature sera analysée sur la base de la grille de notation détaillée ci-dessus et recevra une note constituée de la moyenne des deux notes accordées par les agent.es issu.es de chacune des directions/unités. Un classement des 50 candidatures ayant reçu la meilleure note sera réalisé. Parmi celui-ci, 25 candidatures seront finalement sélectionnées par le comité de sélection constitué de l'OIF, de l'Université Senghor et de la Conférence des OING de la Francophonie en veillant, d'une part, à ce que 15 d'entre elles soient portées par des organisations accréditées auprès de l'OIF, et, d'autre part, à ce que la représentativité géographique et thématique soit, dans la mesure du possible, assurée.

Les personnes retenues s'engagent à participer à l'ensemble de la formation de mi-juin à mi-décembre 2023 et à respecter les horaires de début et de fin de formation.

IV. Prise en charge de l'OIF

La formation est intégralement financée par l'OIF.

Commune de Kpélé 1

Le village de Kpélé Tsiko doté d'un forage photovoltaïque

Un forage photovoltaïque a été réceptionné par le préfet de Kpélé, Mme Bléwoussi Ablavi Mitsoekewo, le vendredi 3 mars à Kpélé Tsiko dans la commune de Kpélé 1, au profit de la population du milieu et ses environs.

Évalué à 13.450.000 FCFA, cet ouvrage est un don de l'Association des Baptistes pour l'Évangélisation du Monde (ABWE) Togo. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise forage Technique et Mécanique. Le forage d'une profondeur de 65 m et un débit de 3m³/h est alimenté par les panneaux solaires avec une pompe immergée grosse fosse de 2HP de puissance. L'objectif est d'offrir de l'eau potable à la population du village de Tsiko et ses environs pour les préserver des maladies liées à l'eau. Il est aussi question de mettre fin



aux trasseries et aux corvées d'eau de la population qui parcourait de longues distances pour s'en approvisionner. Le préfet Bléwoussi a exprimé sa reconnaissance au donateur pour l'intérêt qu'il porte au développement social de la population. Elle

a indiqué que cette réalisation va soulager la population et a promis de veiller à son bon usage. Le président de la mission ABWE, Dr Afolabi Honoré a mis l'accent sur la bonne gestion du forage pour le bien-être des populations.

Avec ATOP/SKD/CA

PSG

Kylian Mbappé, une soirée pour l'histoire !

Dans son jardin, le Paris Saint-Germain a fait le plein de confiance face au FC Nantes (4-2) avant de retrouver le Bayern Munich en 8e de finale retour de la Ligue des Champions. Une soirée où l'inévitable Kylian Mbappé a inscrit son 201e but avec le PSG, faisant de lui le seul et unique meilleur buteur de l'histoire du club. Retour sur une soirée historique.

Où s'arrêtera Kylian Mbappé ? Difficile de le dire mais la star parisienne semble bien déterminée à tout rafler sur son passage. À seulement 24 ans, le numéro 7 du Paris Saint-Germain est d'ores et déjà en train de marquer l'histoire du Paris Saint-Germain. Auteur d'un doublé contre Lille puis de deux nouvelles réalisations dans le Classique face à Marseille, le week-end dernier, le Bondinois s'est (encore) montré décisif à l'occasion de la victoire des siens contre le FC Nantes (4-2) dans le cadre de la 26e journée de Ligue 1. Buteur dans les derniers instants de cette rencontre, l'ancien Monégasque totalise désormais 18 buts en championnat. Plus encore, avec 201 buts pour le PSG, il est devenu le seul et unique meilleur buteur de l'histoire du club.

Kylian Mbappé est

seul sur le toit du PSG !

Acclamé par un Parc des Princes ivre de joie à l'issue de la rencontre, le numéro 7 du club de la capitale, félicité à distance par son président, a également profité de cet instant suspendu pour adresser un très joli message aux supporters lors d'une cérémonie organisée pour célébrer son record. Et pour cause. Si l'attaquant français a longtemps patienté avant de trouver la faille (7e, 45e, 52e, 73e, 89e), un tir puissant du gauche, sur un centre de Pembélé, l'a finalement propulsé au sommet d'un club. «C'est très spécial d'être ici. La dernière fois, c'était pour annoncer que je reste ici et là, je reviens ici pour être le meilleur buteur de l'histoire du club, c'est un privilège de jouer pour ce club, le plus grand de France», confiait d'ailleurs l'intéressé sous les yeux ébahis des fans. Décisif sur le terrain, parfait

dans sa communication et tout simplement humain au moment d'adresser quelques mots et d'échanger son maillot avec Ignatius Ganago, endeuillé après avoir perdu sa fille Chloé, décédée d'une maladie à l'âge de 5 ans, Mbappé s'est ensuite dirigé vers la salle de conférence de presse où seuls les coaches sont logiquement conviés. Symbole d'une soirée à part. Face aux journalistes, l'international français (66 sélections, 36 buts), le sourire jusqu'aux oreilles, arborait fièrement son trophée de meilleur buteur de l'histoire du club. Seul sur son trône mais toujours aussi professionnel que sa «journée de boulot» accomplie en terres marseillaises, il n'oubliait pas de rappeler l'essentiel : un huitième de finale retour décisif face au Bayern Munich, prévu mercredi soir à partir de 21 heures.

Avec footmercato.net

Coopération Sud-Sud

Faure Gnassingbé en visite de travail en Ouganda

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a entamé le vendredi 3 mars 2023 une visite d'amitié et de travail à Kampala en Ouganda.

● Nicole ESSO

Cette visite officielle qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre les deux pays, comporte essentiellement deux volets à savoir la coopération bilatérale et l'intégration continentale. Déjà à son arrivée, le chef de l'État a eu un premier entretien en tête-à-tête avec son homologue ougandais, Yowéri Kaguta Museveni. Les deux dirigeants vont poursuivre les échanges au cours desquels ils aborderont les questions



portant sur le renforcement de la coopération entre Lomé et Kampala, notamment dans les domaines économique, touristique et des affaires. Les Présidents Faure Essozimna Gnassingbé et Yowéri

Kaguta Museveni discuteront également des sujets liés à l'intégration continentale, la consolidation de la paix et la lutte contre les menaces sécuritaires et le changement climatique en Afrique.



Communiqué de presse

Visite officielle du chef de l'Etat en Ouganda

Lomé, vendredi 03 mars 2023

A l'invitation du Président de la République d'Ouganda, Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise, effectuée ce 03 mars 2023, une visite officielle à Kampala en Ouganda.

Ce déplacement du chef de l'Etat s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux pays.

Le Président de la République et son homologue ougandais auront des entretiens au cours desquels ils passeront en revue les pistes de renforcement de ces liens de coopération entre Lomé et Kampala notamment dans les domaines économiques, des affaires, de la planification, des transports, de l'agriculture et du tourisme.

Cette visite sera également l'occasion de partage d'expériences dans ces différents domaines.

Les deux dirigeants aborderont aussi des sujets liés à l'intégration continentale, la consolidation de la paix et la lutte contre les menaces sécuritaires et le changement climatique en Afrique.

Le Président ougandais était à Lomé en janvier 2020, dans le cadre du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sur les faux médicaments après une visite du chef de l'Etat togolais à Kampala en novembre 2011 marquée par un accord de coopération dans le secteur du tourisme.



@presidencetg
www.presidence.gouv.tg

Le Togo en chiffres

Produits échangés

1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4

l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...			
Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,4
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4	Riz	2,7
Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
Fèves de soja, même concassées	2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...